

Point d'actualités Coronavirus Italie au 10 avril FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Résumé :

Le bilan sanitaire du jour (10/04 à 18h00) en Italie est le suivant : 147 577 personnes contaminées (+3951) dont 30 455 personnes guéries (+1985) et 18 849 personnes décédées (+570).

Le président du Conseil Giuseppe Conte est intervenu ce soir afin :

- D'officialiser la **prolongation jusqu'au 3 mai** des dispositions actuellement en vigueur en matière de **restriction des déplacements (confinement) et arrêt des activités non essentielles**. Cette décision a été prise sur la base des recommandations des autorités sanitaires et après consultation des forces politiques, économiques, sociales, des collectivités territoriales. L'évolution de l'épidémie montre des signes encourageant mais un arrêt des mesures actuellement en vigueur aurait pour effet de ruiner tous les efforts consentis jusqu'à présent.
- De préciser que quelques activités supplémentaires allaient toutefois être ajoutées dans la liste de celles jugées essentielles et vont donc pouvoir reprendre : il s'agit en particulier de la **silviculture et autres activités forestières** (en réponse aux demandes qui avaient été exprimées par les organisations professionnelles, cf. ci-dessous), ainsi que des librairies, magasins de produits pour nouveaux nés et papeteries
- D'indiquer que le gouvernement travaille actuellement à la **préparation de la "phase 2"** (reprise progressive des activités). Ce travail repose sur 2 piliers :
 - La constitution d'un groupe d'expert réunissant des spécialistes de tous domaines et de différents horizons, qui devra, en concertation avec le comité scientifique compétent sur les aspects sanitaires, proposer des **modalités d'organisation du travail innovantes**, en tenant compte de la qualité de vie des personnes
 - L'élaboration d'un **protocole de sécurité au travail** : la base est le protocole d'accord déjà obtenu entre partenaires sociaux, sous l'égide du gouvernement, qui devra être renforcé afin de permettre la reprise, le moment venu, de toutes les activités en toute sécurité. Dans l'intervalle, les entreprises sont invitées à procéder aux travaux de nettoyage et préparer les mesures de sécurité qui devront être mises en œuvre au moment de leur reprise

Le président du Conseil est également revenu sur les résultats de l'Eurogroupe d'hier. Il a indiqué qu'il s'agissait d'un premier pas vers une réponse européenne mais que ce premier pas était encore insuffisant, jugeant que "la réponse commune sera ambitieuse ou ne sera pas". En réponse aux attaques de l'opposition, il a rappelé que le gouvernement italien est défavorable au MES et que l'Italie n'a pas l'intention de l'activer. Il a en revanche indiqué sa détermination à obtenir, en vue du Conseil européen du 23 avril, la création d'un instrument financier de partage des coûts au niveau européen, sur le principe des Eurobond, ajoutant qu'il refuserait de signer tout accord qui ne comprendrait pas le panel d'instruments appropriés.

Agriculture-alimentation

3,2 millions de personnes auront besoin d'une aide alimentaire à Pâques selon la Coldiretti

Sur la base des données enregistrées en 2019 et d'une hypothèse d'augmentation des besoins estimée entre 20 % et 30 % par les associations caritatives telles que Caritas et la Banque alimentaire, la Coldiretti évalue à 3,2 millions le nombre de personnes qui devront avoir recours à une aide alimentaire lors de la période pascale en Italie.

Sylviculture et forêt : Confagricoltura demande au gouvernement la reprise des activités

La sylviculture et les autres activités forestières n'ayant pas été incluses le décret du 22 mars, leur activité est arrêtée. La Confagricoltura juge qu'une prolongation de cet arrêt aurait pour conséquence de compromettre non seulement la pérennité économique du secteur, mais également la gestion des écosystèmes. Elle met également en avant le risque de concurrence des pays européens et non européens n'ayant pas mis le secteur à l'arrêt, le risque d'abus au niveau national en raison des éventuelles coupes non autorisées, et l'augmentation du risque d'incendies à l'approche de la saison estivale. Selon l'organisation, la filière forêt-bois dispose de toutes les conditions pour reprendre le travail dans le respect des réglementations sanitaires imposées par l'urgence Covid-19.

Hausse des ventes dans les magasins de produits biologiques (*Agrotech Business France Milan – 10/04/2020*)

La crise sanitaire liée au Covid19 incite davantage de consommateurs italiens à acheter dans les magasins de produits biologiques. Leur motivation est la recherche de produits sains et naturels qui répondent aux préoccupations nées de l'incertitude. Les distributeurs italiens de produits biologiques ont enregistré de bonnes performances pour le mois de mars (+28 % vs mars 2019). Sur les deux premières semaines d'avril, les résultats sont sur la même tendance qu'au mois de mars. Les deux premières semaines de confinement ont été difficiles pour la chaîne d'approvisionnement avec de nombreux contretemps dans l'organisation, en particulier pour les produits ultra frais. La situation semble être revenue quasiment à la normale pour les livraisons mais certaines enseignes signalent quelques ruptures de stocks pour certains produits comme les farines, les œufs, les levures et le riz.